

DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: **38**
Nombre de membres présents : **24**
Nombre de votants : **37**
Date de convocation : **06/12/2018**

L'an **Deux Mille DIX-HUIT** le 13 Décembre , le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M.René OLIVE, Président.

OBJET : PROJET DE COOPERATION INTERNATIONALE
TOURISME : SLOVENIE

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) - TAURINYA, LLOBET (Brouilla) – AUSSEIL (Caixas) - CHINAUD (Calmeilles) - LEHOSSINE (Camélas) – CHEREZ (Castelnou) - CRUCQ (Fourques) - TOURNE (Llauro) - MAURAN (Montauriol) – PUIG (Sainte Colombe) – XANCHO (Saint Jean Lasseille) - FERRER (Terrats) - OLIVE, GONZALEZ, LAVAIL, BERNADAC, BATALLER-SICRE (Thuir) – LESNE (Tordères) – ATTARD, ALBERT, COUSSOLLE (Trouillas) - PERALBA (Villemolaque).

Procurations :

JL.PUJOL (Fourques) à CRUCQ Nadine
R.TOURNE (Llauro) à M.LESNE
P.BELLEGARDE (Passa) à C.VILA
R.LEMORT (Thuir) à JM.LAVAIL
T.VOISIN (Thuir) J.CHEREZ
D.RUIZ (Thuir) à M.FERRER
N.MON (Thuir) à R.OLIVE
A.BOURRAT (Thuir) à N.GONZALEZ
R.PEREZ (Thuir) à JC.BERNADAC
S.RAYNAL (Thuir) à L.BERNARDY
L.FERRER (Thuir) à B.BATALLER-SICRE
J.AMOUROUX (Tresserre) à A.PUIG
G.FLACHAIRE (Villemolaque) à JC.PERALBA

Absents:

P.MAURY (Thuir)

Monsieur Francis AUSSEIL est élu secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière séance du Conseil est adopté à l'unanimité.

Certifié exécutoire

Publié ou Notifié

le

143/2018

APPROBATION DE PRINCIPE AU PROJET DE COOPERATION TOURISME SLOVENIE

Le Président **INFORME** qu'un nouvel appel à projet en matière de coopération internationale a été ouvert : Programme Interreg MED, financé par le FEDER.

A ce titre, la Communauté de communes des Aspres a été sollicitée pour intégrer le partenariat déjà en place, dont le chef de file de cette nouvelle candidature est un centre de recherche Slovène.

Les partenaires déjà mobilisés sont : pour la France, l'école d'Ingénieurs de Purpan, pour l'Espagne, un institut technologique en Aragon, une ville croate (Korčula), une agence de développement en Grèce, une agence de développement et la ville de Rome en Italie.

Le Président **EXPLIQUE** l'objectif général du projet : valoriser une gestion durable du tourisme en Méditerranée au travers d'un appui à la certification, d'où le nom de la candidature : « LABELSCAPE ».

Il **PRECISE QUE** les contenus devront être précisés au cours des semaines à venir pour une finalisation de la candidature des partenaires au printemps, candidature à valider dès le mois de janvier 2019.

ET QU'il s'agit ce jour, de prendre une position de principe sur la participation de la communauté de communes des Aspres à ce programme de coopération internationale, afin d'engager le processus de candidature.

Le Conseil Communautaire

Oùï l'exposé de son Président

A l'unanimité des membres présents et représentés

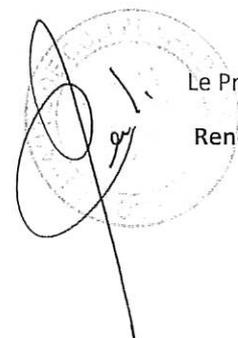
SOUS RESERVE que les objectifs soient partagés et les budgets approuvés lors de prochaines sessions du Conseil.

APPROUVE dès aujourd'hui le principe de l'engagement de la Communauté de Communes des Aspres au Programme Interreg MED de coopération internationale,

VALIDE la participation de la Communauté à ce programme de coopération internationale,

AUTORISE le Président à signer toutes pièces relatives à cet engagement,

Ainsi FAIT et DELIBERE, les jour, mois et an que dessus.

 Le Président
René OLIVE